



ADDITIF N° 002/AD/CUG/SG/DUM/2025

PORTANT MODIFICATION, DE LA DATE DE REMISE ET D'OUVERTURE DES OFFRES DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE
NATIONAL RESTREINT N° 19/AONO/CUG/CIPM/SPI/2025 DU 26/07/2025 POUR L'ENTRETIEN DE CERTAINES ROUTES
REVÊTUES DANS LA VILLE DE GAROUA.

Au niveau de l'Avis d'Appel d'Offres (AAO)

Au point 12. Remise des offres

g) Au lieu de :

L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **10 Septembre 2025 à 14h**. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

h) Lire plutôt :

L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **16 septembre 2025 à 14h**. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

Au point 14. Ouverture des plis

g) Au lieu de :

L'ouverture des plis se fait en deux temps :

Dans un premier temps, les enveloppes contenant les pièces administratives et les propositions techniques seront ouvertes par la Commission Interne de Passation des Marchés le **10 Septembre 2025 à 15h** dans la salle de délibération de ladite commission sise au bâtiment annexe de la communauté Urbaine de Garoua.

h) Lire plutôt :

L'ouverture des plis se fait en deux temps :

Dans un premier temps, les enveloppes contenant les pièces administratives et les propositions techniques seront ouvertes par la Commission Interne de Passation des Marchés le **16 Septembre 2025 à 15h** dans la salle de délibération de ladite commission sise au bâtiment annexe de la communauté Urbaine de Garoua.

Garoua ; le 08 SEPT 2025

Le Maire de la Ville



Ampliations :

- ✓ DR MINMAP
- ✓ ARMP
- ✓ Président CIPM
- ✓ Soumissionnaires